

## **Extension de la Maternité pour l'accueil des prématurés**

Le Grand Conseil a accepté à l'unanimité, en première lecture, le crédit d'ouvrage de 5.2 millions prévu pour un agrandissement supplémentaire de la Maternité du CHUV. Cette extension permettrait d'augmenter la capacité d'accueil des prématurés et de leurs familles par la Division de néonatalogie. Le solde du coût des travaux (7.7 millions au total) serait pris en charge, à hauteur de 2.5 millions, par une donation de la Fondation Lancaster.

Les travaux en cours à la Maternité du CHUV augmenteront de quelques lits (on passera de 25 à 28) les capacités d'accueil des prématurés par la Division de néonatalogie. Cette augmentation, qui sera effective en février 2006, est cependant insuffisante pour répondre aux besoins. A titre d'exemple, pendant les six premiers mois de l'année 2005, la Division de néonatalogie a dû détourner vers d'autres hôpitaux suisses, parfois jusqu'à Lucerne, 80 prématurés. 48 d'entre eux avaient des parents domiciliés dans le canton de Vaud. Il n'y a pas de solution à cette situation sans une augmentation supplémentaire du nombre de lits.

La Maternité du CHUV est en effet le centre périnatal de référence pour l'ensemble des cantons de Vaud, de Neuchâtel et du Jura et les parties francophones des cantons de Fribourg et du Valais. Les enfants qui naissent sur l'ensemble de ce territoire et qui nécessitent des soins spécialisés, parce qu'ils pèsent moins de 1500 grammes ou qu'ils sont nés à terme avec un problème majeur, sont en effet hospitalisés dans la Division de néonatalogie du CHUV.

La présence des parents étant primordiale auprès de enfants malades, les travaux prévus augmenteraient également la capacité d'accueil de leurs familles. Sous réserve de l'approbation définitive du Grand Conseil, l'extension sera réalisée de mars 2006 à juillet 2007.

## **Un nouveau candidat vaccin contre le paludisme testé au CHUV**

Un essai clinique de phase I mené par l'équipe du professeur François Spertini et le Centre de vaccination et d'immunothérapie du CHUV a montré l'efficacité d'un candidat vaccin contre le paludisme mis au point par l'Institut Pasteur. Les anticorps induits par ce vaccin ont une efficacité égale, voire supérieure, à celle des individus naturellement protégés dans les zones endémiques. Ces résultats ont été publiés début novembre dans les revues *Infection and Immunity* et *Public Library of Science Medicine*.

Le paludisme tue entre 1 et 3 millions de personnes par an dans le monde. La grande complexité du cycle de développement du parasite responsable de cette maladie a pourtant fait obstacle jusqu'ici à la mise au point d'un vaccin réellement efficace.

La plupart des candidats vaccins contre le paludisme ont été sélectionnés en fonction des réponses immunitaires qu'ils déclenchent chez l'animal. Mais ils se sont souvent révélés décevants lors du passage aux essais cliniques chez l'homme. Pour contourner cette difficulté, l'Unité de parasitologie biomédicale de l'Institut Pasteur a recherché directement chez des individus ayant développé une réponse immunitaire protectrice contre le parasite les protéines à l'origine de cette protection. En effet, dans les zones endémiques de la maladie, les individus continuellement exposés qui ont survécu dans l'enfance, atteignent à l'âge adulte un état de «prémunition» qui constitue la plus forte protection connue contre le paludisme.

En étudiant les protéines parasitaires reconnues par le sérum de sujets «prémunis», les chercheurs ont pu mettre en évidence l'intérêt d'un nouvel antigène, dénommé MSP3. Il existe en effet une très forte corrélation entre la présence d'anticorps dirigés contre cet antigène et la protection acquise par exposition naturelle à l'infection. Sur la base de ces données, un essai vaccinal de phase I utilisant un dérivé de MSP3, produit selon une nouvelle technologie développée au Département de biochimie de Lausanne, a été effectué au CHUV chez une quarantaine de patients. Les analyses ont montré que les anticorps produits par les patients vaccinés étaient aussi efficaces, ou plus efficaces, que ceux produits par des adultes africains «prémunis», aussi bien *in vitro* en culture, que *in vivo* chez des souris. Ces résultats prometteurs doivent cependant être confirmés par des essais de phase II.



## ***Le Centre des urgences associé au master européen en médecine de catastrophe***

Le Centre interdisciplinaire des urgences du CHUV et la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL viennent de conclure un contrat d'association avec le master européen en médecine de catastrophe. Concrètement, le professeur Bertrand Yersin, médecin chef du CIU, et le Dr Del Ponte, qui travaille pour le Corps suisse d'aide humanitaire et le programme d'enseignement CEFOCA du CIU, ont la charge d'organiser le module sur les catastrophes humanitaires complexes du master européen.

### ***Distinctions***

- Le poster présenté par la **Fondation FSOD** (Foundation to Support Organ Donation) lors du dernier congrès international de l'ETCO (European Transplant Coordinators Organisation), qui s'est tenu à Genève les 15 et 16 octobre 2005, a remporté le premier prix. Il a été sélectionné parmi 115 posters, provenant de 44 pays. La Fondation FSOD a son bureau au CHUV.
- Le film «Imaging in Infertility: Gamete evaluation using imaging» a obtenu le Prix des dix meilleurs films au Festival du film médical des Entretiens de Bichat 2005 à Paris. Ce film, réalisé par le Centre d'enseignement médical et de communication audiovisuelle (**CEMCAV**), a pour auteurs la biologiste Marie-Pierre Primi, le Dr Marc Germond et Alfred Senn. Vous pouvez visionner un extrait du film sur le site internet du CEMCAV sous: [http://www.chuv.ch/cemcav/cemcav\\_home/cemcav\\_info.htm](http://www.chuv.ch/cemcav/cemcav_home/cemcav_info.htm)

### ***Nouvelle adresse pour la Polyclinique de psychiatrie de l'âge avancé***

La Polyclinique de psychiatrie de l'âge avancé, qui se trouvait au 10 avenue de Morges, à Lausanne, a déménagé le 30 novembre. Dès le 1<sup>er</sup> décembre, la nouvelle adresse est la suivante:

#### **Polyclinique de psychiatrie de l'âge avancé**

Rue du Tunnel 1, 1005 Lausanne

Nouveaux numéros valables dès cette date: Tél. 021 316 79 60. Fax 021 316 79 80.

Ce déménagement est la première étape de la réorganisation du secteur ambulatoire du Service de psychiatrie de l'âge avancé (SUPAA) qui doit aboutir, à la fin 2006, au regroupement sur le même site des autres composantes ambulatoires, à savoir l'hôpital de jour réunifié et l'équipe mobile.

### ***Journée mondiale du bénévolat le 5 décembre***

A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, le Service du bénévolat du CHUV présentera ses prestations, le 5 décembre, sur quatre stands d'information répartis aux endroits stratégiques du bâtiment hospitalier: à l'entrée principale, à l'entrée du parking des hôpitaux, à proximité du restaurant du personnel, ainsi qu'à l'entrée de la PMU. Les stands seront ouverts de 11h à 19h30.

### ***Accès libre au parking du personnel pendant les fêtes de fin d'année***

Pendant les fêtes de fin d'année, le parking du personnel du CHUV sera en accès libre aux dates suivantes: les 24, 25, 26 et 31 décembre 2005 et les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2006.

### ***Départs***

**Suzanne Peyron**, responsable financement et conventions à l'Office des finances, a donné sa démission pour le 31 décembre 2005.

**Jean-Guy Villemure**, professeur ordinaire et chef du Service de neurochirurgie, a fait connaître son intention de cesser ses activités au 31 juillet 2006 pour prendre une retraite anticipée. Tout en regrettant profondément cette décision, la direction générale en a pris acte en exprimant sa vive reconnaissance au professeur Villemure pour son engagement en faveur du CHUV, de ses patients, des étudiants ainsi que pour la collaboration Vaud-Genève.

